



**C.D.O.S. Stade Nautique  
Départemental**

**Boulevard Charles De GAULLE**

**LIGUE DE L'ESSONNE**

**91540 MENNECY**

## **CHARTRE DES DROITS ET DEVOIRS DE L'ARBITRE**

Respect de la tenue vestimentaire prévue dans le règlement,  
Présence aux stages pour prétendre arbitrer/juger,  
Ne doit pas arbitrer ses élèves,  
Ne coache ni ses élèves ni d'autres compétiteurs,  
Ne pas aller voir évoluer ses élèves sur un autre tatami,  
Reste présent sur son tatami pendant toute la compétition,  
Si besoin de s'absenter, doit prévenir le chef de tatami,  
Doit répondre aux mails de convocation,  
Doit être présent s'il a répondu favorablement à la convocation,  
Doit aider à démonter les aires de compétition,  
Sait utiliser le K-TOP (tableau électronique),  
Doit s'assurer que les infos du K-TOP sont conformes aux décisions prises avant de relancer le combat,  
Ne doit pas critiquer les décisions de l'équipe arbitrale,  
Signe la feuille de présence.